

*Propriétaire ou futur acquéreur, vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ?*

*RENOV Info Service vous accompagne de A à Z*



Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2016, la Plate-forme Locale de Rénovation de l'Habitat « RENOV Info Service » accompagne les habitants du territoire dans leur projet de rénovation ou d'acquisition.

Ce nouveau dispositif local, porté par le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, vise à encourager les propriétaires ou les futurs acquéreurs à réaliser des travaux de rénovation de leur logement.

**Les avantages du dispositif ?**

- Oriente vers le bon interlocuteur suivant votre projet,
- Informe sur l'ensemble des dispositifs et des aides financières existantes,
- Réalise un diagnostic technique et énergétique à domicile,
- Propose plusieurs scénarios de travaux,
- Accompagne dans l'analyse de vos devis,
- Finalise le plan de financement de votre projet,
- Propose le suivi de consommations d'énergie.

C'est un véritable outil d'aide à la décision et à la sécurisation technique et financière de votre projet.

**Pour qui ?**

Ce dispositif gratuit, neutre et sans condition de ressources est disponible auprès de tous les propriétaires bailleurs ou occupants et les futurs acquéreurs d'un logement de plus de 15 ans situés sur l'une des 53 communes du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

**Des intérêts pour vous et notre territoire**

RENOV Info Service est un service de mission public porté par le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne et financé par l'ADEME Bretagne, la Conseil Régional de Bretagne et votre Communauté de communes. Ce dispositif présente des intérêts pour vous (économies et confort) et pour notre territoire (maîtrise de la demande en énergie et développement de l'économie locale).

**Votre interlocuteur : Bastien LEGAVRE - Conseiller RENOV Info Service**

Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30  
au Centre d'Activités de Ronsouze à PLOERMEL.

**02.97.74.30.95**

[eie@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr](mailto:eie@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr)